



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins du mardi 1^{er} octobre 2013

L'assemblée est convoquée par le bureau, à la demande de la Municipalité, pour le mardi 1^{er} octobre 2013 à 20h 00 à la salle communale avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2013 ;
- 2 : Communications du bureau et de la municipalité ;
- 3 : Préavis N° 6/13 concernant l'adhésion au Conseil Régional ;
- 4 : Arrêté d'imposition année 2014.
- 5 : Préavis 2/13 relatif au règlement et plan de classement communal de protection des arbres ;
- 6 : Nomination d'un/une secrétaire ;
- 7 : Election complémentaire à la commission de gestion ;
- 8 : Election complémentaire à la commission des finances ;
- 9 : Election d'un représentant à l'AISE ;
- 10 : Election complémentaire à la commission déchetterie ;
- 11 : Election complémentaire à la commission affaires sociales communales de la petite enfance ;
- 12 : Election complémentaire d'un membre de la commission Intercommunale du Feu ;
- 13 : Election complémentaire à la commission sécurité routière ;
- 14 : Election complémentaire à la commission d'urbanisme ;
- 15: Propositions individuelles;
- 16: Divers

Présidence :

Francine Bandieri

Secrétaire :

Karim Donnet

Scrutateurs:

Robert Dutoit et Hans Rein

L'appel fait constater la présence de 32 conseillers. Une conseillère rejoindra la séance avec un léger retard, ce qui porte à 33 le nombre de votants. Tous les conseillers absents ont pris soin de se faire excuser.

Le guorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente ouvre la séance et tient à remercier Karim Donnet, secrétaire suppléant, de bien vouloir tenir le procès-verbal.

Elle adresse également ses remerciements à Odile Hausser qui a assuré la présidence du Conseil pendant de longues années avec compétence et amabilité.

Elle salue les auditeurs présents ainsi que les membres de la presse.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2013 ;

Madame Odile Hausser fait remarquer qu'au point 8, il s'agit de la nomination de la présidente du Conseil, et non du bureau. Elle précise également qu'en page 4, ligne 5, il manque le mot « appel » en 11^{ème} position. Dont acte. Le procès-verbal est ensuite approuvé à l'unanimité.

2 : Communications du bureau et de la municipalité ;

Le bureau a reçu les démissions suivantes :

- M. Fabien Dubois
- Mme Ariane Salero
- M. Cédric Marti

Les suppléants suivants ont été convoqués :

- Mme Aline Vuilloud Dutoit
- M. Maurizio Tognolini, qui a été malheureusement retenu pour raisons personnelles
- M. Patrick Blatter, leguel a décliné sa nomination en raison de problèmes de santé
- Mme Anne Treboux qui est actuellement en vacances et sera assermentée au prochain conseil.

Mme Vuilloud Dutoit se présente donc seule devant le Conseil pour procéder à son assermentation.

Viennent ensuite les communications de la Municipalité :

- M. Matthey commente une statistique portant sur le tonnage des déchets ménagers, en forte diminution. Il informe le Conseil que la facture adressée aux habitants englobera les 10 premiers mois de l'année.
- M. Rastello avance des chiffres quant au coût de la participation de Bassins à la fusion du SDIS (Service de défense incendie et de secours). La participation s'élèvera à 53.- par habitant, contre 38.- en moyenne cantonale.
- M. Vukasovic indique qu'en ce qui concerne le réseau d'eau sous pression, tous les indicateurs sont au vert, tant sur le plan du planning que financier. Il regrette que le projet d'assistant de sécurité publique n'avance pas.

En ce qui concerne le projet de construction de logement sur le droit de superficie communal, M. Lohri indique que suite aux oppositions déposées par un groupe d'habitants, la Municipalité a décidé de recevoir les opposants, de lever toutes ces oppositions infondées afin d'éviter une perte de temps considérable et des frais d'avocats inutiles. Il ne cache pas une certaine lassitude de la Municipalité face à la situation.

En outre, il indique que le programme de construction sera modifié pour répondre à la demande (moins de studios, plus de 2 et 3 pièces). Le Conseil sera impliqué dans les décisions, le but étant de finaliser le projet à la mi-2014 par la mise à l'enquête. Une première réunion aura lieu le 29 octobre avec la commission d'urbanisme.

3 : Préavis N° 6/13 concernant l'adhésion au Conseil Régional ;

Mme Matthey donne lecture des conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce dossier. La commission propose de refuser l'adhésion.

La discussion est ouverte. M. François Martignier propose un amendement concernant l'engagement de la Commune dans les projets intéressants concernant l'exploitation forestière et la valorisation de la scierie de La Rippe. La Municipalité lui répond que Bassins participe déjà largement à de nombreux projets dans ce domaine.

Mme la Présidente rappelle que nous devons voter sur une question de fonds concernant l'adhésion au Conseil Régional et propose que cette proposition fasse l'objet d'une motion ou d'une initiative dans le cadre d'un autre débat. M. Martignier accepte cette façon de faire.

Odile Hausser demande si l'un participant à la séance d'information au sujet du Conseil régional avait été convaincu par les arguments des promoteurs. Le silence qui s'ensuit est assourdissant.

Plus personne ne demandant la parole, l'adhésion au Conseil régional, mise au vote, est refusée par tous les conseillers moins 1 abstention.

4 : Arrêté d'imposition année 2014.

Madame Matthey, rapporteur de la commission des finances, donne lecture des conclusions. Personne ne souhaitant s'exprimer, l'arrêté est mis au vote et est approuvé à l'unanimité.

5 : Préavis 2/13 relatif au règlement et plan de classement communal de protection des arbres ;

Le rapport de la commission ad 'hoc a été lu lors de la dernière séance. La Présidente propose de passer à l'examen des différents articles.

Si les articles ne semblent poser aucun problème en eux-mêmes, c'est le plan annexé qui a le don d'irriter quelques conseillers, notamment MM. Martignier, Guenin et Treboux. Une discussion sur le point N° 1 (sur 82!) s'enlise, on y parle d'épines, de largeur de zone, etc. au point que malgré deux suspensions de séance destinées à demander l'intervention de M. Amaury Annen, inatteignable, l'approbation du règlement est renvoyé à une prochaine assemblée du Conseil d'entente entre la Municipalité et la Présidente.

6: Nomination d'une secrétaire;

Suite à la publication d'une information dans le Bassinfo, Mme Nicole Reynaud est la seule candidate à se présenter. Elle est donc nommée secrétaire du conseil par acclamation. Elle fonctionnera dès les prochaines votations.

A Bernard Treboux qui s'interroge quand à la provenance de cette nouvelle employée du Bureau, Mme Bandieri indique qu'elle habite le village.

7 : Election complémentaire à la commission de gestion ;

Mmes Anne-Marie Badel, Elyane Wehrlin, Célia Rastello, Anne Genevay-Bolay et M. Laurent Renevier ont été élus à la commission de gestion lors du dernier conseil. Il manque 2 membres dans cette commission.

M. Jörg Schorr et Mme Zesiger-Schärer se proposent et sont élus par acclamation.

8 : Election complémentaire à la commission des finances ;

Mmes Christiane Matthey, Célia Rastello, MM Antoine Briachetti, Bruno Daengeli, François Martignier et Robert Dutoit ont été élus à la commission des finances lors du dernier conseil. Il manque 1 membre dans cette commission.

M. Michel Ruffieux se présente et est élu par acclamation.

9 : Election d'un représentant à l'AISE ;

En raison de la démission de Mme Ariane Salero, un représentant de l'AISE doit être nommé. Il le sera par acclamation en la personne de François Martignier, seul candidat à l'aise.

10 : Election complémentaire à la commission déchetterie ;

En raison des démissions de Mme Ariane Salero et de M. Cédric Marti, le Conseil doit nommer 2 nouveaux membres pour cette commission.

Ce seront Antoine Briachetti et Nicole Glaser qui seront élus par acclamation.

11 : Election complémentaire à la commission affaires sociales communales de la petite enfance ;

Mesdames Nathalie Badertscher et Tamara Martyn, candidates, sont élues par acclamation.

12 : Election complémentaire d'un membre de la commission Intercommunale du Feu ;

M. André Dunand, ancien commandant du feu de Bassins, se propose et est élu.

13 : Election complémentaire à la commission sécurité routière ;

Pour remplacer M. Cédric Marti, Henri Schärer se présente et est élu.

14 : Election complémentaire à la commission d'urbanisme ;

C'est M. Gérald Ernst qui est élu à ce poste, par acclamation.

15: Propositions individuelles;

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au bureau.

16: Divers

M. Bernard Treboux suggère que pour éviter la paperasse inutile, les documents envoyés aux conseillers le soient sous forme électronique, par email, et non plus imprimés. Cette proposition semble recevoir l'adhésion des membres présents, bien que la question de la sécurité d'accès soit relevée. Il existe déjà une connexion Wifi communale, mais non protégée.

M. Schärer propose de mettre les documents à disposition sur le site de la commune avec une connexion sécurisée (Nom d'utilisateur et mot de passe obligatoire).

Mme la Présidente relève la nécessité d'envoyer par courrier, au minimum, la convocation et l'ordre du jour, ainsi que les préavis. Affaire à suivre, aucune décision n'ayant été prise à ce sujet.

Suite à différentes remarques concernant les accès routiers obstrués par des ouvriers de chantiers, la Municipalité va effectuer des contrôles et des rappels à l'ordre si nécessaire.

Mme Elben demande un aménagement sécuritaire sur le chemin du Sétif, comme par exemple le traçage d'une ligne jaune délimitant un couloir pour les piétons, et notamment les enfants qui cheminent là. La Municipalité répond que ce problème a déjà été étudié et que la pose de piquets pourrait apporter une solution.

La boulangerie va fermer ses portes et la Municipalité, en étroite collaboration avec Jean-Paul Badel, étudie les projets en cours pour conserver une surface commerciale au centre du village. La Municipalité reviendra devant le conseil à ce sujet dès que la situation s'éclaircira.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée.

Bassins, le 1^{er} octobre 2013

La Présidente

Francine Bandieri

Le Secrétaire

Karim Donnet